

Le personnel communal n'est pas habilité à donner un traitement médical aux enfants.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE ACCEPTE

II - TARIFS

1) LE SERVICE RESTAURATION

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF REPAS inscription à l'année au moins 3 fois par semaine	TARIF REPAS inscription à la semaine, au mois ou à l'année moins de 3 fois par semaine.
<700	2,90 €	3,90 €
>700	3,20 €	4,20 €

2) LA GARDERIE PERISCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif ponctuel par tranche + mercredi midi	Tarif hebdomadaire par tranche identique (4 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif hebdomadaire par tranche identique (5 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif midi hors mercredi	Mercredi matin (de 8H20 à 11H30)
<700	1,30 €	4,20 €	5,00 €	0,60 €	7,00 €
>700	1,50 €	4,70 €	5,50 €	0,70 €	7,00 €

III – FONCTIONNEMENT

Les parents doivent nous aider à faire respecter ce règlement en rappelant à leurs enfants, les règles élémentaires qu'impose la vie en collectivité.

Ce règlement intérieur a été élaboré dans un seul et unique objectif : permettre à vos enfants de faire du temps de cantine et de garderie un moment de détente et de convivialité.

Il est rappelé que le restaurant scolaire et la garderie sont des services proposés aux familles et non une obligation. Les enfants peuvent être exclus en cas d'absence du respect des règles de bonne conduite.

1) LE SERVICE RESTAURATION

Les repas sont confectionnés et livrés par une centrale de restauration et pris au self, avenue du 8 Mai.

Les réservations de repas peuvent se faire à l'année, au mois ou à la semaine.

Toute fiche de réservation ou de modification de repas doit parvenir au pôle scolaire **par écrit ou par mail**, de préférence à l'aide des formulaires prévus à cet effet et au plus tard :

- **LE MARDI DE LA SEMAINE PRECEDENTE AVANT 10 HEURES**
- **OU LE LUNDI AVANT 10 HEURES EN CAS DE JOURS FERIÉS DANS LA SEMAINE D'INSCRIPTION.**

Aucune réservation ou modification verbale ne sera acceptée.

Les inscriptions faites par écrit permettent une vérification des paiements en cas de contradiction.